

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de L'Ascension-de-Patapédia

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de L'Ascension-de-Patapédia, tenue le 25 mars 2026 à 18h00, au lieu habituel des sessions dudit conseil, sis au 70 rue Principale ;

Sont présents(es), les conseillers(ères) ;

Siège #1 – Dany Pomerleau
Siège #2 – Émilie Bergeron
Siège #3 – Jonathan Francoeur
Siège #4 – Steeve McBrearty

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Nancy Arsenault.

Tania Lebel, directrice générale et greffière-trésorière par intérim agit à titre de secrétaire d'assemblée.

1. Résolution 080-2026

Lecture et adoption de l'ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Renonciation à l'avis de convocation
3. Nomination d'une directrice générale et greffière-trésorière par intérim
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par Steeve McBrearty
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présent

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 25 mars 2026 soit accepté tel que présenté.

2. Résolution 081-2026

Renonciation à l'avis de convocation

CONSIDÉRANT l'article 157 du *Code municipal du Québec* qui prévoit que le « défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté » ;
CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des élus de la Municipalité de L'Ascension-de-Patapédia sont présents à cette séance extraordinaire du conseil municipal ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Jonathan Francoeur
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents.

QUE le conseil municipal renonce à l'avis de convocation pour la présente séance.

3. Résolution 082-2026
Nomination d'une directrice générale et greffière-trésorière par intérim
Nancy Arsenault se retire.

CONSIDÉRANT l'absence temporaire de Madame Hélène Pitre, directrice générale et greffière-trésorière ;

Le conseil municipal nomme Madame Tania Lebel directrice générale et greffière-trésorière par intérim jusqu'au 15 mai 2026 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Dany Pomerleau
Et RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE Madame Tania Lebel est nommée directrice générale et greffière-trésorière par intérim.

Nancy Arsenault revient.

4. Période de questions

Aucune question.

5. Résolution 083-2026
Levée de l'assemblée

Sur PROPOSITION d'Émilie Bergeron
Et RÉSOLU l'unanimité des conseillers présents

QUE cette séance extraordinaire soit levée à 18 h 08

Je, Nancy Arsenault, atteste que « la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Nancy Arsenault, mairesse

Tania Lebel, directrice générale et greffière-trésorière par intérim